

## Programme Coops efficaces

### **Déclaration d'intention du conseil d'administration de la Coopérative \_\_\_\_\_ relative à l'exécution de travaux de rénovation**

CONSIDÉRANT que la Coopérative \_\_\_\_\_ (la « Coopérative ») a, par résolution adoptée le \_\_\_\_\_ (date), adhéré au *Programme Coops efficaces*;

CONSIDÉRANT que la Coopérative prévoit entreprendre la réalisation de travaux de rénovation sur ses bâtiments à vocation résidentielle locative;

CONSIDÉRANT que la réalisation de tels travaux constitue une opportunité pour la Coopérative d'y intégrer des mesures d'amélioration énergétique, celles-ci étant par ailleurs susceptibles de lui permettre de bénéficier d'une aide financière ou de certaines remises applicables dans le cadre du *Programme Coops efficaces*;

CONSIDÉRANT que les partenaires du *Programme*, tels notamment HYDRO-QUÉBEC, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, le FONDS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, seront appelés à investir temps et argent pour supporter l'évaluation et l'intégration de mesures d'efficacité énergétique adaptées au projet de rénovation de la Coopérative;

CONSIDÉRANT que les partenaires du *Programme Coops efficaces* sont désireux de s'assurer du sérieux de la démarche de la Coopérative relativement à la réalisation de ses travaux, mais sans engagement formel ou obligation de sa part et sans responsabilité quelconque en cas d'abandon ou suspension de son projet de rénovation;

EN CONSÉQUENCE, le conseil d'administration de la Coopérative déclare et atteste que :

1. la Coopérative a l'intention, au cours des douze prochains mois, d'entreprendre la réalisation des travaux de rénovations plus amplement décrits à la *Fiche technique* ci-jointe sur ses bâtiments à vocation résidentielle locative;
2. la Coopérative, si elle ne dispose pas des fonds nécessaire à la réalisation desdits travaux de rénovation dans sa réserve d'exploitation, a l'intention de soumettre à un prêteur une demande relative au financement nécessaire pour engager l'exécution desdits travaux de rénovation;
3. la Coopérative s'assurera d'obtenir l'accord écrit de ses garants hypothécaires ainsi que de l'organisme public auquel elle est liée en vertu de sa convention d'exploitation (copies ci-jointes) pour aller de l'avant dans la réalisation de tels travaux.

SIGNÉ à \_\_\_\_\_ en ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_ de l'an \_\_\_\_\_ .

\_\_\_\_\_  
Administrateur, dûment autorisé

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA COOPÉRATIVE \_\_\_\_\_

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la Coopérative  
\_\_\_\_\_ tenue à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ du mois de  
\_\_\_\_\_ de l'an 20\_\_\_\_

Il est résolu, sur proposition dûment appuyée et adoptée :

1. d'autoriser et de mandater \_\_\_\_\_,  
administrateur, à signer, au nom et pour le compte du conseil d'administration,  
la formule de déclaration requise en vertu du *Programme Coops efficaces* et à  
transmettre les autorisations, attestations et documents devant l'accompagner;
2. de désigner \_\_\_\_\_, administrateur, pour  
agir à titre de personne ressource auprès des partenaires du *Programme Coops  
efficaces*.

\_\_\_\_\_  
**CERTIFICAT**

Je soussigné \_\_\_\_\_, secrétaire de la Coopérative  
\_\_\_\_\_, atteste que la présente résolution a été adoptée lors d'une  
réunion du conseil d'administration régulièrement convoquée et tenue le  
\_\_\_\_\_ et certifie que ladite résolution est en vigueur et n'a pas  
été modifiée ou annulée.

Signé à \_\_\_\_\_ en ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_ de  
l'an \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire